

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 29 janvier 2018, à 18:30 heures, à la salle du conseil, située au 233, Chemin Yamaska à Saint-Germain.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse
Sarah McAlden, conseillère
Chantal St-Martin, conseillère
Patrice Boislard, conseiller
Chantal Nault, conseillère
Stéphane Gauthier, conseiller

Est absent : Sylvain Proulx, conseiller

Les membres du conseil forment le quorum.

Sont également présents : Nathalie Lemoine, directrice générale
Karl Lasonde, directeur Services techniques
Gabrielle Quintal, directrice générale adjointe

RÉSOLUTION 023.01.18

CONTRAT – ARCHIVES 2018

ATTENDU QUE 3 soumissionnaires ont déposé une offre de service pour la gestion documentaire 2018 du bureau municipal;

ATTENDU QUE la Société d'histoire de Drummondville, OSBL, présente l'offre la plus basse à 45 \$ l'heure non taxable;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu d'octroyer le contrat de la gestion documentaire 2018 à la Société d'histoire de Drummond selon le taux horaire mentionné en préambule.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

RÉSOLUTION 024.01.18

MISE A JOUR DU SERVEUR

ATTENDU la planification du remplacement des équipements du parc informatique sur 3 ans;

ATTENDU QUE le serveur actuel nécessite le remplacement de la partie mécanique;

ATTENDU QUE le Groupe Infoplus propose le remplacement des pièces mécaniques à 11 698,86 \$ et 760,00 \$ pour la main-d'œuvre, taxes en sus.

**Sur proposition de Chantal St-Martin
Appuyé de Chantal Nault**

Il est résolu de procéder au remplacement des pièces mécanique du serveur situé au bureau municipal selon les propositions du Groupe Infoplus mentionnées en préambule.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Nathalie Lemoine, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds

sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Nathalie Lemoine

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renoncent à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

L'assemblée est levée à 18:55 heures.

Nathacha Tessier
Mairesse

Nathalie Lemoine
Directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 29 janvier 2018, à 19:00 heures, à la salle du conseil, située au 233, Chemin Yamaska à Saint-Germain.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse
Sarah McAlden, conseillère
Chantal St-Martin, conseillère
Patrice Boislard, conseiller
Chantal Nault, conseillère
Stéphane Gauthier, conseiller

Est absent : Sylvain Proulx, conseiller

Les membres du conseil forment le quorum.

RÉSOLUTION 025.01.18

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Chantal St-Martin**

Il est résolu ce qui suit :

- d'adopter le budget présenté pour l'année 2018 tel que déposé, lequel totalise :

Revenus	5 884 557.00 \$
Charges	4 827 262.00 \$
Remboursement dette	1 008 878.00 \$
Activités d'investissement	109 250.00 \$
Excédent de fonctionnement affecté, Affectation réserve financière fosse septique	(35 833.00 \$)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

RÉSOLUTION 026.01.18

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu d'adopter le plan triennal 2018-2019-2020, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de véto.

Nathacha Tessier, mairesse

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

L'assemblée est levée à 19:17 heures.

Nathacha Tessier
Mairesse

Nathalie Lemoine
Directrice générale